

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

UNIVERSITÉ FRANÇOIS RABELAIS DE TOURS

U.F.R. DE MÉDECINE

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Vu l'article L 613-2 du code de l'éducation

Vu les décisions du conseil d'administration relatives à la création des diplômes d'université

Vu les pièces justificatives produites par Mme MAEVE JONCOUR, née le 29 novembre 1977 à SAINT NAZAIRE (044), en vue de son inscription au Diplôme Universitaire d'art-thérapie

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME UNIVERSITAIRE D'ART-THÉRAPIE**, *mention très bien*

est décerné à **Mme MAEVE JONCOUR**

au titre de l'année universitaire 2009-2010.

Le titulaire



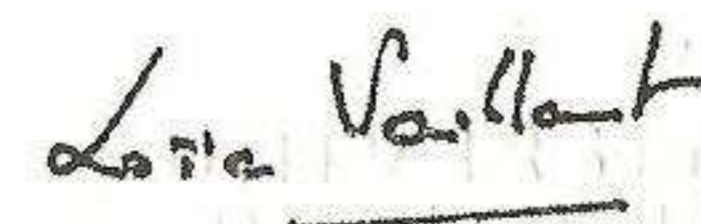
Le Directeur



Dominique PERROTIN

Fait à TOURS, le 1 mars 2011

Le Président



Loïc VAILLANT